

Thème 3 et Programmes

1. Contexte

La question de l'articulation du thème 3 avec les programmes a été initiée par les responsables Laurent Dastugue et Sylvie Moussay (en cours de mandat 2023).

Le projet des responsables s'inscrit dans une double intention :

- (i) poursuivre le travail de conceptualisation sur le développement professionnel (travail réalisé par les précédents responsables E. Auriac et M. Daguzon)
- (ii) *reprendre en main* les questions relatives à l'articulation du thème 3 avec les programmes et les opérations associées.

2. Amorçage d'une réflexion sur les liens « Thème 3 et Programmes »

Au cours du dernier trimestre 2023, les responsables du thème ont identifié dans le Rapport HCERES les paragraphes mentionnant les relations Thème-Programme (cf Annexe). Deux points ont retenu l'attention :

- Identifier la place et le rôle du thème par rapport aux opérations de recherche et programmes de recherche
- Penser l'articulation thème/programmes/opérations pour redynamiser les réflexions au sein du thème 3

A la suite, un premier temps d'échange entre les responsables du thème 3 et les porteurs de programme a eu lieu le 9 novembre 2023 (uniquement les programmes inscrits dans le thème 3).

L'objectif était de :

- (i) mettre en avant les éléments de contribution de chaque programme au développement du thème 3,
- (ii) souligner les questions induites par l'entrée des programmes dans *la vie scientifique* du thème.

Antoine Bonnemain

- Intervention et développement

Nathalie Younès

- L'enseignement supérieur entre expériences et dispositifs de transformations (ENSUP)

Géraldine Rix

- Sciences Avec et Pour la Société à l'aune des théories de l'activité (SAPS-TA)

Fabien Coutarel

- Technologie, Activité, Conception (TAC)

Sylvie Moussay

- Activité, Développement, Santé (ADS)

De ce premier échange ont émergé des pistes de travail :

- Valoriser la portée scientifique du Thème 3 par la mise en œuvre d'une « vie inter-programmes » concrétisée par un séminaire inter-programme sur la thématique du développement professionnel
- Laisser la possibilité aux opérations d'être indépendantes des programmes mais inscrites au sein du thème.
- Rendre visible l'articulation « Thème 3 et programmes » au sein du laboratoire à travers une publication (actuellement un projet d'ouvrage est en cours d'élaboration pour soumission aux porteurs de programme)
- Penser la « redéfinition » du thème 3 à la suite du séminaire inter-programmes 2024

3. Programmation des activités du thème 3 – Années 2023-24

Avril 2024 : un temps d'échange avec les personnes porteuses d'opération de recherche

L'objectif du temps d'échange est d'identifier la contribution des opérations de recherche au thème 3 et/ou programmes qui s'inscrivent dans ce thème.

Juin 2024 : un séminaire inter-programmes en lien avec le thème 3

Afin de penser la définition du thème 3 sous le prisme de son articulation avec les programmes, un séminaire inter-programmes est proposé le jeudi 6 juin 2024 de 9h à 12h. Il concerne les porteurs de programmes et les porteurs d'opérations en lien avec le thème 3.

Texte de cadrage du séminaire

Actuellement, le développement professionnel est un objet d'étude central au sein des recherches menées dans plusieurs programmes du Laboratoire ACTé. On peut constater qu'une grande majorité de ces études interrogent les dynamiques de professionnalisation à l'œuvre en situations de formation professionnelle et/ou de travail. Elles étudient plus particulièrement les relations entre activité et développement professionnel, et traversent différentes thématiques comme par exemple la santé, la question de l'identité individuelle ou collective au travail et celle de l'expertise professionnelle. Parmi celles-ci, des recherches ont aussi, consécutivement ou conjointement, des visées de productions de connaissances et de transformations des pratiques des acteurs.

Compte tenu de la nouvelle articulation à penser entre le thème 3 et les programmes, il semble pertinent dans un premier temps d'identifier les questions initiales sur le développement professionnel investies par chaque programme et/ou opérations. Dans un second temps, il s'agit de comprendre comment le développement professionnel est appréhendé au niveau théorique et/ou conceptuel dans l'ensemble des études inscrites dans chaque programme du thème 3. Quelques questions peuvent être avancées : Quelle définition du développement professionnel ? Quels étayages théoriques ? Quels liens conceptuels entre développement professionnel et « activité », « expérience », « collectif », « santé », « conception », « dispositif » ? Le développement est-il étudié à travers un résultat ou un processus ou dynamique ?...

Répondre à ces questions (et d'autres) implique dans un troisième temps de s'intéresser aux méthodologies de recherche mobilisées dans chaque programme pour analyser, comprendre le développement professionnel et/ou initier les transformations (des acteurs, des pratiques professionnelles, des organisations, ...). Concrètement, les recherches conduites peuvent utiliser des méthodes qualitatives et/ou quantitatives pour saisir de manière singulière le développement professionnel. Dans ce cadre, une exigence serait d'explicitier comment ces

méthodes rendent compte du développement professionnel, de sa temporalité et des relations entre chercheurs et acteurs impliqués dans les études.

Un mail sera adressé aux porteurs de programme pour préciser l'organisation du séminaire.

Octobre 2024 : une reprise des discussions développées au cours du séminaire inter-programmes

L'objectif est d'organiser un temps de reprise des discussions pour identifier leur contribution au développement du thème 3.

ANNEXE 1

Extrait du rapport HCERES – Thème 3

Comme les discussions à l'échelle de l'opération de recherche restent très situées (par les bornes temporelles de l'opération en question, par ses spécificités, etc.), **la construction de programmes de recherche inscrits dans une temporalité plus longue, dépassant les singularités des terrains devrait constituer un futur espace de discussion.** Les discussions moins générales qu'à l'échelle du thème et moins spécifiques qu'à l'échelle de l'opération, pourraient plus facilement **établir les positionnements théoriques et les avancées/controverses relatives au développement professionnel.**

Extrait Evaluation HCERES 2020

Pour le prochain contrat, l'unité de recherche a fait le choix de conserver la structuration en quatre thèmes, mais en créant des « programmes de recherche » pour articuler davantage les opérations de recherche de chaque thème entre elles et pour redynamiser la réflexion dans les thèmes. Cette structure intermédiaire est définie comme une instance de partage de données et de réflexion entre les thèmes.

Plusieurs programmes inter thèmes sont donc envisagés, aptes à mettre en relation les préoccupations communes aux chantiers et qui reposent sur quatre objets de recherche, les dénominateurs communs de l'unité ACTe : activité, connaissances mise en jeu, transmission et éducation. Ce choix devrait permettre de prendre en compte la diversité des méthodologies et des champs disciplinaires, et contribuer à fédérer des travaux collectifs.

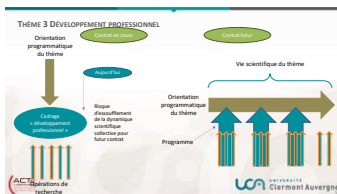
(...)

Le projet de constitution de « programmes inter-thèmes » apparaît comme un renforcement de la cohésion des travaux de l'unité, de même que le projet de « programmes de recherche » fédérateurs. Le comité souligne l'intérêt de ces programmes qui demandent à être structurés et à impliquer l'ensemble des thèmes.

THÈME 3 DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

Les travaux en cours

- Lancer une **nouvelle dynamique** scientifique au sein du thème
 - Qui **affine les échanges scientifiques** : positionnements théoriques et épistémologiques, méthodes
 - Qui **mobilise les chercheurs** : des objets identifiés dans le bilan, et des préoccupations récurrentes des chercheurs
 - Avec une **nouvelle coordination** du thème à construire
- Porter l'idée de **programmes** : échelle intermédiaire de débat scientifique entre le thème et les opérations
 - Des **animateurs** de programme, une nouvelle gouvernance du thème à concevoir



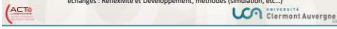
THÈME 3 DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

Le projet

- Elaboration collective des programmes (2020)**
 - Processus variés d'émergence des programmes : questions de formation
 - Mieux (d)é : construction d'intérêts communs lors d'échange autour des opérations
 - Des règles de vie des programmes auto-définies
 - À partir des **intérêts scientifiques** récurrents dans l'itinéraire des chercheurs / Au regard des orientations issues des bilans

Le projet

- **Elaboration collective des programmes (2020)**
- **Exemples de programmes possibles :**
 - Travail des acteurs intermédiaires des organisations et l'intervention sur les organisations (Chaire UNESCO Centre collaborateur OMS + Éducation & Santé +)
 - Les changements technologiques, usages, compétences, développement (Écosystème local SITE, LabEx IMob3, Pôle Compétitivité CMES, projet ANR 2018-2022 Collaboration A.B. Fecrisol UCA-Michelin)
 - Prise en charge patients (Écosystème local MSH + fin de vie + ACTA-LBL, DECECS)
 - Mais aussi d'autres pistes de réflexion à structurer issues des premiers échanges : Réflexivité et Développement, méthodes (consultation, etc...)



Le projet

